



CSA Prévision-Climatologie-Services du 10 décembre 2025

Sébastien Delecroy et Benjamin Ballet représentaient FO-Météo

A l'ordre du jour de cette réunion :

1. Examen du TROED 2026
2. Information sur le Retex suite à l'écart DSAC (demandé par FO-Météo)
3. Suivi de la situation du CRA de Nantes (demandé par FO-Météo)
4. Conditions de réalisation du ménage après rénovation du CNP (demandé par FO-Météo)
5. Point de suivi sur le recrutement RDO au service PROD du CMS (demandé par CGT)
6. Point de suivi sur le recrutement pour l'organisation du support logistique/sûreté du CMS (demandé par CGT)

Examen du TROED 2026

- **DCSC**
 - +1 poste à EMA (transfert de Météo-France Sports). Ce poste est déjà pourvu.
 - +1 poste d'ingénieur géomatique à PSL. Ce poste demandant des compétences très particulières, DCSC/D indique qu'un recrutement externe sera certainement privilégié.
 - Il est à noter que sur les tableaux, on trouve un sureffectif de 10 agents. Pourtant la charge de travail a été lourde en 2025. DCSC/D indique qu'une grosse partie de ce sureffectif est théorique, puisque qu'un recouvrement a pu être assuré sur un certain nombre de postes (ce tuilage a d'ailleurs été apprécié par les personnels de la DCSC).
 - 7 postes de TSM seront transformés en poste ITM au fil des départs en retraite ces prochaines années. Il ne s'agit donc pas de requalifications.
- **DIROP**
 - Suppression d'un poste d'ouvrier d'état au CMS (voir CSA PCS du 22/09/2025 : <http://fo-meteo.fr/read.php?doc=docs/sections/pcs/CR-CSA-PCS-20250922.pdf>). Un recrutement catégorie B a été effectué pour assurer la logistique du site, avec prise de poste en janvier 2026.
 - Création d'un poste à PI pour travailler sur l'IA.
- **DSM**
 - +2 postes à CS/Energie, issus d'un transfert de Météo-France Sports
 - GOA : transformation d'1 poste TSM en ITM
 - AERO :
 - +2 postes à RIO (1 régularisation + 1 poste issu de Météo-France Sports).
 - +2 postes à CC (1 poste issu d'un transfert DSM/PFDP/VD vers CC, 1 autre pris sur le TROED d'une autre direction) . Ce renfort de l'équipe CC résulte du Retex sur l'écart Nickel ainsi que d'une «pression» mise par la DSAC pour résorber les écarts à la réglementation plus rapidement. Nous alertons sur le fait que, malgré ces demandes de la DSAC, l'équipe CC aura besoin de temps en 2026 pour monter en puissance, car en plus de 2 personnes à recruter et à former, l'encadrement de l'équipe va également changer.

- Les représentants du personnel constatent que d'autres équipes de DSM/AERO sont en souffrance, notamment l'encadrement des CRA. Par ailleurs, les bilans à DSM/AERO/PREVI restent très élevés avec une forte activité Cross-Border et des demandes de prestations supplémentaires de la DSNA. La motion suivante a été adoptée à l'unanimité :

"Les représentants du personnel réunis, le 10/12/2025 en CSA PCS, demandent la création d'un poste d'adjoint à DSM/AERO/ADE et dans les CRA qui n'en disposent pas. Ils réitèrent leur demande d'un ITM à DSM/AERO/PREVI pour prise en compte des bilans et de la prestation CROSS BORDER. Ils demandent enfin que tous les postes de MCA soient pourvus."

- 1 poste est supprimé à PFDP/VD. DSM/D justifie ce choix par une baisse de la charge de l'équipe suite à l'ouverture des données publiques sur les API (moins de flux à façon). Nous constatons que, malgré cette justification, un COSSIC est toujours ouvert et que des tâches en souffrance depuis des années restent à faire, notamment pour éponger la dette technique. De plus, cette décision s'est faite sans concertation avec les équipes.

Information sur le Retex suite à l'écart DSAC

Pour rappel, la DSAC a notifié un écart de niveau 1 en septembre dernier (ce qui n'était jamais arrivé à Météo-France) concernant la supervision des données d'observation issues de Nickel et visualisées dans les tours de contrôle. Ceci a justifié un retour arrière sur Cobalt en catastrophe pour 60 sites afin que les données d'observation restent certifiées.

Ce retex est issu d'une demande de la DSAC pour identifier les causes racines de cet écart, et pour proposer un plan d'actions. Le rapport a été rédigé par Patrick Josse et remis à la DSAC le 19 novembre. De nombreux points sont listés et un plan d'actions a été établi. Parmi ces actions, on notera un renfort de l'équipe AERO/CC, ou des actions permettant de sécuriser le futur déploiement de Nickel.

Il nous semble que le manque de moyens alloués au projet Nickel (1 seul développeur) a également été préjudiciable. Par ailleurs, nous dénonçons la surcharge de travail des équipes de DSM/AERO depuis longtemps. Un diagnostic organisationnel avait d'ailleurs été mené il y a quelques années, tombé lettre morte. Certaines conclusions de ce diagnostic se retrouvent dans ce Retex.

Suivi de la situation du CRA de Nantes

Bertrand Laviec (CRA44/D) est expert pour l'administration.

La DG a acté le maintien des agents dans le bâtiment actuel, qui sera rénové. Les personnels nantais sont soulagés par ce maintien. Les travaux devraient être achevés d'ici fin 2026. La DLP est optimiste sur les délais car le bâtiment étant inoccupé, les travaux peuvent se faire plus facilement.

Concernant la situation actuelle des agents dans les Algéco, le confort thermique semble acceptable même s'il n'est pas idéal. Par contre, l'ambiance sonore est beaucoup plus dérangeante à cause du matériel informatique (baies de brassage, imprimante) mais aussi du passage des avions. Un travail est en cours avec DIRO/Support pour déplacer le matériel bruyant ou installer des stores.

Un changement d'Algéco n'est pas envisagé.

Conditions de réalisation du ménage après rénovation du CNP

Suite aux travaux du CNP, nous demandons si le contrat de ménage a été adapté pour tenir compte des nouvelles contraintes (notamment la temps alloué). DIROP/D indique que la fréquence est la

même qu'avant, avec un nettoyage complet 6x par semaine, mais ne peut pas indiquer si le volume horaire a été modifié.

Les agents du CNP sont invités à signaler à la DLP tout problème.

Par ailleurs, une question plus spécifique se pose sur le nettoyage du sol. DIROP/D nous indique qu'une machine a été livrée. Post-réunion, nous apprenons que la machine portative peut être facilement déplacée pour nettoyer l'étage.

Point de suivi sur le recrutement RDO au service PROD du CMS

DIROP/D indique que le poste est pourvu par un ITM avec arrivée en avril 2026

Point de suivi sur le recrutement pour l'organisation du support logistique/sûreté du CMS

DIROP/D indique qu'un recrutement externe a été effectué avec arrivée en janvier 2026.

Prochain CSA-PCS le 29/01/2026.